



CONSULTATION RÉGIONALE POUR L'AFRIQUE DE L'OUEST ET DU CENTRE

ABIDJAN, CÔTE D'IVOIRE, 19-20 JUIN 2014

Résumé des co-présidents

La consultation régionale du Sommet Humanitaire Mondial pour l'Afrique de l'Ouest et du Centre s'est tenue du 19 au 20 juin 2014 à Abidjan, en Côte d'Ivoire. Elle a été co-présidée par les gouvernements de la République Démocratique du Congo et de la Côte d'Ivoire, représentant le comité de pilotage régional. Dans l'esprit de l'approche multi-acteurs du processus, la consultation a réuni plus de 195 participants de 24 pays. Les organisations régionales, les gouvernements nationaux et locaux, les organisations non-gouvernementales, les communautés affectées, la société civile locale et internationale, le secteur privé, les institutions académiques, les médias, les bailleurs de fonds, et les Organisations des Nations Unies ont été représentés.

La consultation a été organisée autour des quatre thèmes du sommet, et a adressé les problèmes fondamentaux d'ordre plus général au fur et à mesure qu'ils se présentaient. Les participants ont travaillé en groupe pour discuter des besoins humanitaires divers dans la région et proposer des recommandations comment mieux faire face aux défis humanitaires futurs. Les discussions ont englobé les questions sur comment combler l'écart entre l'alerte précoce et la réponse, en particulier pour les chocs saisonniers récurrents de la région ; les risques humanitaires croissants dans les zones urbaines et comment mieux appuyer les efforts des municipalités et de la société civile à y faire face ; sur comment mettre en pratique la redevabilité envers les personnes affectées au-dessus de tout ; et comment mener une action humanitaire effective et basée sur les principes dans les contextes de conflit dans la région.

Ce résumé met l'accent sur certaines recommandations proposées. Un rapport complet de la consultation que le comité de pilotage régional sera publié dans les prochaines semaines, et fera ressortir l'éventail complet des recommandations et des observations. Les co-présidents encouragent les acteurs régionaux à vite transformer un certain nombre de recommandations en actions et programmes spécifiques.

Référence photographique :
Gao, Mali, 25 février 2014.
Photo ONU/Marco Dormino

Thème 1: Efficacité humanitaire



Les consultations préliminaires précédant Abidjan ont fait ressortir l'importance d'assister les ONG nationales dans le renforcement de leur capacité à répondre aux crises humanitaires, à partager l'information, à renforcer les réseaux des organisations au niveau national à travers la région, et à coopérer avec les organisations internationales sur les questions relatives au financement et à la coordination des contributions des différents acteurs impliqués dans le travail humanitaire. Les consultations ont aussi reconnu le rôle des acteurs locaux et leurs organisations existantes et réseaux sociaux comme la première ligne de réponse dans toute crise, et ont reconnu l'importance de s'assurer qu'une communication avec les leaders locaux soit établie avant qu'une crise ne survienne et que les informations sur l'alerte précoce et l'assistance soient proposées sous des formats accessibles et dans les langues maternelles et locales des personnes affectées par une crise. Afin d'améliorer l'efficacité, la consultation régionale d'Abidjan a, en outre, recommandé que :

- L'action humanitaire soit plus flexible à s'adapter à différents types de crises, comme les catastrophes naturelles ou les situations de conflits, et qu'elle puisse s'adapter à des approches nouvelles et plus efficaces.
- Les États établissent ou renforcent les cadres juridiques qui soutiennent l'action humanitaire ; et qu'ils précisent clairement quelles institutions gouvernementales sont responsables des différentes tâches et mettent à disposition de ces dernières les ressources nécessaires à leur fonctionnement.
- L'action humanitaire soit spécifique au contexte local et aux besoins humanitaires locaux, et que les programmes intègrent un système de communication claire avec les personnes affectées, y inclus des mécanismes pour recueillir leurs commentaires, afin de s'assurer que leurs besoins et leurs préférences soient satisfaits.
- Les acteurs humanitaires travaillent avec les donateurs humanitaires afin de renforcer l'harmonisation entre les exigences des bailleurs de fonds et s'assurer que le financement humanitaire puisse s'adapter à l'évolution des besoins, soit mis à disposition de façon rapide, et que les requêtes de rapports soient moins exigeantes.
- Des mécanismes régionaux soient mis en place pour s'assurer d'un financement plus rapide et souple pour la préparation et la réponse humanitaire, en particulier pour les organisations nationales et locales.

Thème 2: Gestion des risques et réduction de la vulnérabilité



Les discussions ont tourné autour des risques et défis majeurs qui se posent dans la région. Les participants ont considéré les améliorations possibles et ont préconisé une meilleure harmonisation entre les différents systèmes d'alerte précoce, et en particulier la nécessité d'une meilleure communication avec les populations vulnérables. Les groupes ont également accordé une attention aux nouveaux risques importants, tels que les épidémies et les maladies des cultures et du bétail, et à comment pouvoir renforcer la surveillance et les systèmes d'alertes.

La plupart des pays dans la région font face à des risques majeurs récurrents et saisonniers : la sécheresse et l'insécurité alimentaire, mais aussi les inondations, les épidémies et la malnutrition. Pour y faire face, cela demande de combler l'écart entre l'alerte précoce et l'action rapide, et d'encourager une meilleure intégration des parties prenantes. Les risques liés à l'urbanisation galopante dans la région requièrent également une attention plus importante et un engagement accru avec les autorités et communautés locales pour que ces derniers puissent être mieux préparés à faire face aux crises humanitaires. Enfin, les participants ont relevé l'amélioration de la gestion des déplacements dus aux conflits, et le renforcement de la résilience des populations aux crises prolongées.

Recommandations :

- Les gouvernements devraient créer des agences nationales de gestion des risques, sous la responsabilité du Premier ministre et financées à l'échelle nationale, qui coordonneraient l'action de tous les ministères et collaboreraient avec les partenaires humanitaires et de développement. Ces agences nationales conduiraient, chaque année, une évaluation intégrée des risques prioritaires et de la vulnérabilité.

- Les gouvernements devraient prendre une plus grande responsabilité en matière de préparation et de réponse aux chocs saisonniers et récurrents, en coordination avec les acteurs humanitaires, qui devraient focaliser leurs efforts sur les besoins aigus.
- Les gouvernements et les bailleurs de fonds devraient accroître la contribution des budgets nationaux et des fonds de développement pour renforcer et financer les programmes de résilience. Une des façons de procéder serait de se fixer des objectifs précis.
- Les différents acteurs humanitaires devraient analyser et revoir les systèmes d'alerte précoce existants dans la région pour améliorer leur efficacité et leurs interactions.
- Les gouvernements nationaux, avec l'appui international nécessaire, devraient renforcer la capacité des autorités municipales et locales à identifier, prévenir et répondre aux risques humanitaires dans les zones urbaines, par des mesures comme la formation du personnel, des plans de contingence multirisques et l'augmentation des budgets d'investissement de la municipalité en matière de gestion des risques.
- Toutes les parties prenantes devraient améliorer la communication sur l'alerte précoce pour les populations à risque à travers une meilleure utilisation de la radio, des moyens traditionnels et des nouvelles technologies, et mettre en place des mécanismes de communication afin que les personnes concernées puissent informer le gouvernement et les agences de leurs besoins.

Thème 3: La transformation par l'innovation



L'expérience dans la réponse à la multiplicité des crises en Afrique de l'Ouest et du Centre crée un environnement propice pour les acteurs et les organisations humanitaires à utiliser et adapter de nouvelles technologies, à former des partenariats avec différents acteurs, à développer de nouvelles approches, et à mettre en place de meilleurs mécanismes d'apprentissage et de partage d'idées novatrices. Bien qu'il existe des obstacles connus à l'innovation tels que l'obligation d'agir rapidement pour sauver des vies avec des ressources limitées, il y a également de nombreuses possibilités dans la région - la diversité des bailleurs, les acteurs participant à de nouvelles formes de réponses, le partenariat intersectoriel et les développements technologiques, pour en nommer quelques-unes.

Certains des défis à l'innovation que la consultation a identifié comprennent l'application des leçons apprises, l'identification des expériences en innovation (en particulier celles des communautés affectées elles-mêmes), la collecte de preuves de succès des innovations, la mise à l'échelle des petites initiatives, et le renforcement des partenariats entre les innovateurs locaux et les bailleurs de fonds. Il y a cependant une tendance positive dans les organisations humanitaires pour prendre en compte les expériences des populations affectées -sous le terme de l'innovation- en soulignant l'extrême importance de la sensibilité et de la pertinence des questions culturelles. Lors de la consultation les discussions ont également soulignées la nécessité d'un changement d'approche fondamental, qui permettra au secteur humanitaire de mieux intégrer, accompagner et renforcer des projets autour des initiatives existantes mises en place par les populations affectées elles-mêmes.

Recommandations :

- Les acteurs humanitaires devraient établir et/ou renforcer les centres d'excellence régionaux qui permettraient de professionnaliser le développement des meilleures pratiques et de mettre en place des communautés de pratique autour des secteurs clés. Les acteurs humanitaires devraient s'assurer de la formation et de l'échange sur l'action humanitaire entre ces centres régionaux.
- Les acteurs humanitaires devraient faire un réseau d'apprentissage et d'échange sur les efforts de préparation et de réponse humanitaire entre les organisations régionales (par exemple, en s'appuyant sur le programme d'échange entre la CEDEAO et l'ASEAN).
- Les organisations humanitaires devraient créer un fonds régional d'innovation pour aider à mettre en relation les innovateurs locaux avec le secteur privé et les organisations qui peuvent aider à mettre les initiatives à l'échelle.
- Les organisations humanitaires devraient identifier et renforcer les partenariats public-privé qui fonctionnent bien dans un contexte humanitaire et de développement dans la région et voir comment les propager davantage pour répondre aux défis humanitaires.

- Les organisations humanitaires, en collaboration avec le secteur privé, devraient créer une plate-forme permanente pour les partenariats dans la région, ce qui permettrait de passer de la concurrence à une forme de collaboration plus avantageuse (en identifiant les avantages mutuels à la coopération), de créer un cadre commun pour la coopération, et de permettre aux entités du secteur privé d'identifier de manière proactive les ressources et les capacités qu'ils pourraient mettre à la disposition de la réponse humanitaire dans la région.
- Les organisations humanitaires devraient étudier plus en détail l'utilisation de méthodes innovantes pour accéder aux populations affectées (exemples: recueillir des commentaires par SMS, l'utilisation de drones non-militaires, les transferts monétaires).

Thème 4: Répondre aux besoins des personnes en situation de conflit



La région a connu plusieurs conflits ces dernières années, et quatre d'entre eux sont toujours en cours (République centrafricaine, République démocratique du Congo, Mali et Nigeria). Les principaux problèmes dans la région incluent le grand nombre de personnes déplacées, les opérations pour le maintien de la paix avec un mandat robuste pour la protection des civils (MONUSCO) ou un mandat de stabilisation (Mali), et des groupes armés difficiles à joindre ou fragmentés (p. ex., AQMI, Boko Haram, FDLR/Anti-balaka, Séléka). Dans la plupart des situations, l'accès humanitaire demeure un défi, pour des raisons de sécurité ou logistique (p. ex. la République centrafricaine). La région connaît une combinaison de conflits à longue durée (République démocratique du Congo), de conflits intensifiés sur les dernières années (République centrafricaine, Nigéria) et des conflits plus récents (Mali).

- Selon les participants à la consultation régionale, les besoins humanitaires prioritaires sont : la sécurité, l'hébergement et le respect de la dignité. L'assistance au-delà de l'hébergement a aussi été considérée importante. La réponse humanitaire doit être rapide pour être efficace et on doit investir avant une crise dans les capacités des organisations locales à réagir.
- Les organisations humanitaires ont besoin d'interagir de manière transparente avec tous les protagonistes d'un conflit. Cette interaction ne doit pas favoriser tel ou tel acteur du conflit (principe de neutralité).
- L'accès humanitaire devrait signifier aussi bien l'accès des personnes affectées aux biens et services humanitaires que l'accès des organisations humanitaires aux personnes.
- Les organisations humanitaires devraient étudier et utiliser des méthodes innovatrices pour gagner accès aux personnes affectées ou pour compenser à l'accès limité (comme le recueil des avis par SMS ou utilisation de drones non-militaires).
- Les organisations humanitaires devraient adapter leur action (de la préparation au relèvement) aux réalités locales, y compris la culture et les dynamiques du conflit, avec la participation de la population locale. Cela permettrait une réponse rapide et plus adaptée, dans le respect de la dignité des personnes affectées.
- Afin de renforcer l'assistance et la protection humanitaire, mais aussi pour permettre le renforcement des institutions nationales et des mesures préventives, les participants aux services humanitaires doivent s'engager dans un dialogue soutenu sur la ratification et la mise en œuvre des instruments et cadres régionaux humanitaires tels que la Convention de Kampala. Les Gouvernements devraient également ratifier et mettre en œuvre de tels instruments. Ils devraient aussi mettre en place des cadres juridiques et politiques nationales en faveur de l'action humanitaire.
- Gagner la confiance des parties participant à un conflit et de la population est la clé de l'accès (même si celle-ci n'est pas la seule condition). Refuser d'engager dans le dialogue avec certaines parties participantes au conflit, ou prendre une position non-neutre, empêchera l'accès humanitaire.
- Les organisations humanitaires devraient mieux utiliser les mécanismes de coordination civil-militaire.
- La communauté humanitaire devrait éviter, dans la mesure du possible, l'érection de camps en proposant des lieux alternatifs de distribution de l'aide au sein des communautés d'accueil.

Les présidents du Comité de pilotage régional de la consultation régionale du Sommet Humanitaire Mondial pour l'Afrique de l'Ouest et du Centre (Mr. Louis Serge Tio / Gouvernement de Côte d'Ivoire et Mr. Laurent Tchelu Mwenyimali / Gouvernement de la République démocratique du Congo) approuvent ce récapitulatif.